



# CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-GEORGE

## EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2017

*Présidence* : Mélanie Robellaz

*Membres présents* : 37

**Dans sa séance ordinaire du mercredi 27 septembre 2017, le Conseil communal de Saint-George**

- vu le préavis municipal no 02/2017
- entendu la conclusion du rapport de la commission de gestion et finances
- considérant qu'il est porté à l'ordre du jour

**a décidé**

- d'approuver l'arrêté d'imposition 2018 (sans changement du taux d'imposition).

*Cette décision du Conseil communal peut faire l'objet d'un référendum.*

### Bureau du Conseil communal

La Présidente

Mélanie Robellaz



La Secrétaire

Marylise Humbert

Saint-George, le 27 septembre 2017